



Festival de Carcassonne

5-6 septembre 2020

Protocole sanitaire

Salle Joë Bousquet : l'entrée se fera par la porte principale, et la sortie par les portes donnant sur la cour.

Lavage des mains au gel hydroalcoolique obligatoire à l'entrée dans la salle. Du gel sera à disposition en plusieurs endroits de la salle. Le port du masque est obligatoire dès l'entrée dans les locaux et pour tous les déplacements. Les participants s'engagent à respecter les recommandations sanitaires et à mettre en œuvre l'ensemble des gestes-barrières et des règles de distanciation physique.

Au moindre doute sur votre état de santé (une prise de température préalable est recommandée), vous ne devez pas venir et vous serez intégralement remboursé.

Inscriptions et paiements **uniquement en ligne** sur le site du comité et via le portail *Hello Asso*, site **gratuit** de gestion de règlements. Les coordonnées des participants seront conservées afin de pouvoir tous les joindre rapidement si nécessaire.

Le nombre de tables de la buvette permettra de limiter les regroupements, deux personnes assureront le service pour les boissons, les goûters et les vins d'honneur. Les joueurs sont priés d'amener leurs gobelets. Des éco-cups seront disponibles à la vente (0,5 €).

Café d'accueil : les viennoiseries seront disponibles en sachets individuels et les boissons servies au verre.

Tournoi classique : les jeux et pendules auront été préalablement désinfectés ; les joueurs se déplacent avec leur chaise à chaque ronde. Masque obligatoire et en limitant au maximum les échanges verbaux. Auto-adjudication à l'aide d'une application sur téléphone, tablette ou ordinateur à chaque table afin de limiter les déplacements.

Tournoi duplicate : afin de limiter les déplacements et regroupements, l'attribution des tables sera valable pour la journée et sera disponible avant le tournoi sur le site du comité. La papeterie de la journée sera disposée sur les tables. Les joueurs seront espacés d'un mètre au minimum. Les résultats seront projetés sur écran. Afin de limiter les manipulations de bulletins, les arbitres ramasseront leurs joueurs. Pas de regroupement autour du DA, les bulletins litigieux seront pris en photo et amenés aux joueurs par leur arbitre.

Possibilité de déjeuner sur place **à sa table** ou sur les **tables spécialement mises à disposition**, à condition de bien nettoyer tables et chaises avant et après.

Les organisateurs ont pris le maximum de précautions pour que le festival puisse se dérouler avec un risque minimal selon l'état des connaissances et les règles sanitaires en vigueur. Toutefois, il est rappelé que le "risque zéro" n'existe pas et que **la participation de chacun se fait sous sa pleine et entière responsabilité.**

Toute inscription vaut acceptation sans réserve de ces conditions. Document et conditions susceptibles d'être modifiés en fonction de l'évolution de la situation. La sécurité de tous est notre priorité.

Personne « référente Covid-19 » pour le tournoi : Madame Martine Séguier

[Informations gouvernementales, régionales et départementales](#)

Décrets concernant la situation sanitaire : [10 juillet 2020](#), [27 juillet 2020](#) (articles 3, 11, 14, 24, 27...)

Site [LEGIFRANCE](#) (tous les textes et décrets officiels)

Dernière mise à jour de ce document : 26 août 2020.